

Baie-Comeau, le 11 mars 2001

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, (Québec)
G1R 6A6

Objet : Chalet André Sirois, Clément Lavoie

Madame,
Monsieur,

 puisque'il est plutôt difficile et quasi impossible de débattre sur un sujet qui nous tient aussi profondément à coeur en quelques phrases, nous avons décidé de vous présenter cette lettre, qui nous l'espérons, vous aidera à comprendre ce qu'est pour nous notre camp de chasse, quel est le travail que nous y avons effectué et en quoi nous sommes brimés.

 Dans un premier temps, nous avons assisté à des séances d'information; lesquelles nous laissaient envisager une possibilité de relocalisation.

 Dans un second temps, un négociateur vient nous rencontrer et aussi habilement que son travail l'exige, nous fait signer un contrat. Ce dernier stipule qu'advenant la réalisation du projet de la Toulnostouc, on nous dédommagerait monétairement pour l'interruption de la route menant au chalet.

Voilà qu'aujourd'hui on parle de construire un chemin qui passerait directement devant chez-nous...Pourquoi après tant d'efforts à chercher des ententes, on viendrait nous priver de l'isolement et de la tranquillité que nous avons toujours connus. Peut-être que certains se montrent trop gourmands, tandis que nous, nous réclamons simplement le droit de pratiquer notre sport préféré sans toujours craindre de se faire vider les lieux.

Nous sommes deux copains très proches de la nature qui avons décidé de s'offrir un lieu de villégiature favorable autant à la chasse et à la pêche qu'aux loisirs familiaux. C'est au file des années et au prix de durs labeurs que nous avons fait du chalet et de tout le territoire environnant, un endroit qui répond aujourd'hui au plaisir des gars de bois que nous sommes et enfin aux agréments de nos deux familles qui comptent respectivement cinq membres. Vous comprendrez alors que de s'y rendre en voiture nous accommode énormément!!

Des transports de matériaux; il y en a eu...Les heures de défrichage; on ne les compte plus. Mais celui-ci a toujours été fait de façon à respecter cette idée commune que nous avons de protéger notre intimité de chasse, c'est à dire que rien n'encourage ou ne favorise la venue d'intrus sur notre territoire.

Ceci dit, pour nous ce chalet se veut plus qu'une simple construction à évaluer. Il représente le temps et le travail que nous y avons mis, la patience et les économies, mais surtout il prend sa valeur dans le sentiment d'accomplissement qu'il nous procure!! Pour les chasseurs que nous sommes, c'est un lieu de ressourcement et son isolement nous est très cher. Les vacances annuelles sont toujours choisies en fonction de la chasse et de la pêche.

Alors mesdames et messieurs responsables de notre dossier, nous souhaitons qu'à la lumière de toute l'information apportée, vous puissiez enfin prendre des mesures afin que les solutions finales soient justes, équitables mais surtout et combien importantes, plus humaines.

Nous demeurons à votre disposition pour toute communication qui pourrait faire évoluer les démarches et vous remercions pour l'intérêt que nous manifestez.



André Sirois, propriétaire



Clément Lavoie, propriétaire